

Procès-verbal de la 1^{re} rencontre du Conseil d'établissement 2015-2016
École Vinet-Souigny
Tenue le jeudi 8 octobre 2015 à 19 h

1. Ouverture de la rencontre à 19 h

2. Étaient présents :

<u>Direction</u> :	Karl Da Silva Nancy Boyer
<u>Enseignants</u> :	Manon Gélinas Claude Lachapelle Marie-Josée Roy
<u>Personnel du service de garde</u> :	Ian Venne Josée Martin
<u>Parents</u> :	Jacinthe Dagenais Caroline Gagner Marie-Andrée Bissonnette Sophie Desnoyers Fanny Perras Patrick Bédard

Absent :

3. Question du public

Aucune question du public

4. Adoption de l'ordre du jour (CE2015-2016-895)

Il est proposé par Monsieur Patrick Bédard d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point 18.1 : « Unis pour l'éducation publique ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présences
3. Questions du public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2015
6. Affaires découlant du procès-verbal
7. Correspondance
8. Élections :
 - Présidence
 - Vice-présidence
 - Secrétariat
9. Calendrier des rencontres
10. Dénonciation d'intérêts
11. Composition du Conseil d'établissement
12. Règles de régie interne
13. Projet de redécoupage
14. Comité de parents
15. Sorties éducatives
16. Sorties autour de l'école
17. Activités parascolaires
18. Autres sujets

**5. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2015
(CE2015-2016-896)**

L'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine rencontre.

6. Affaires découlant du procès-verbal

Point 11 : Depuis la rentrée scolaire, nous remarquons une forte baisse d'inscriptions au service de garde lors des journées pédagogiques. Certaines activités ont été modifiées afin de diminuer les coûts facturés aux parents.

Monsieur Da Silva nous informe que le Conseil des commissaires a déposé une résolution le 15 septembre en demandant au ministre d'établir un coût unique pour tous les services de garde.

7. Correspondance

Une lettre a été reçue et sera remise à la personne qui sera nommée à la présidence.

8. Élections

(CE2015-2016-897)

Présidence

Madame Manon Gélinas propose monsieur Patrick Bédard à la présidence qui accepte la proposition.

Monsieur Patrick Bédard est élu par acclamation.

Vice-présidence

Madame Manon Gélinas propose madame Jacinthe Dagenais à la vice-présidence qui accepte la proposition.

Madame Jacinthe Dagenais est élue par acclamation.

Secrétaire

Madame Marie-Josée Roy propose madame Sophie Desnoyers pour être secrétaire qui accepte la proposition.

Madame Sophie Desnoyers est élue par acclamation.

9. Calendrier des rencontres

(CE2015-2016-898)

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Gélinas de fixer les rencontres du CÉ aux dates suivantes :

22 octobre 2015
26 novembre 2015
15 décembre 2015
28 janvier 2015
25 février 2015
21 avril 2015
19 mai 2015
9 juin 2015

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Dénonciation d'intérêts

Un formulaire est distribué concernant la divulgation des conflits d'intérêts afin d'être rempli par les membres du conseil d'établissement.

11. Composition du Conseil d'établissement (CE2015-2016-899)

Les règles applicables à notre école sont expliquées pour la composition du conseil d'établissement soit six parents et six membres du personnel dont trois enseignants, un membre du service de garde, un personnel de soutien et un membre du personnel professionnel.

Comme il est difficile d'obtenir un membre du personnel professionnel, il est suggéré de le remplacer par un membre du personnel enseignant.

Il est proposé par Patrick Bédard que le poste de personnel professionnel soit remplacé par un membre du personnel enseignant.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Régie interne (CE2015-2016-900)

Le document a été transmis par courriel vu son volume important.

Il est proposé par Caroline Gagner d'approuver le document de régie interne tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. Projet de redécoupage (CE2015-2016-901)

Deux hypothèses ont été présentées lors de la rencontre spéciale du 28 septembre 2015. Le territoire de l'école Vinet-Souigny est touché, en ce que le redécoupage implique le retrait du nouveau secteur des B et celui au sud de la montée St-Régis à partir de Montchamp.

Si le conseil d'établissement veut proposer un redécoupage différent, cela est possible. Alors la commission scolaire en fera l'analyse afin d'en déterminer l'impact.

Les secteurs retirés ont été choisis de la façon suivante :

- Le secteur au sud de St-Régis a été sélectionné en fonction de sa situation géographique;
- La partie du secteur des B en fonction du nombre d'élèves qu'elle contient, le transport n'implique pas un trajet près de l'ancienne école et ce secteur est un des plus loin en distance de l'école ;

Advenant que la vocation d'Armand-Frappier ne soit pas modifiée, la solution retenue semble être de poursuivre comme les dernières années et de transférer des groupes aux écoles moins fréquentées. Toutefois, le nombre d'élèves par secteur touché n'a pu être obtenu par la Commission scolaire, malgré une demande en ce sens.

Il est suggéré de proposer des hypothèses additionnelles à la Commission scolaire pour qu'elle en fasse l'analyse et s'assure que le nombre d'élèves déplacé est similaire, à savoir :

- Le secteur limité par la rue Laplante, Monchamp, 132 et Ste-Catherine;
- Le secteur des C au sud et au nord de Lasalline à l'est de l'ancien chemin de fer;
- Le secteur des B impliqué dans le transfert;
- Le secteur derrière le dépanneur Couche-tard, déjà impliqué dans le transfert;
- Le secteur compris entre Pierre-Dupuis, du Bassin, de la Mairie et St-Regis;
- Le secteur autour et face au Marcil (jusqu'à Gaillarde);

Il est proposé par Jacinthe Dagenais de demander à la Commission scolaire d'émettre une ou des hypothèses alternatives à celle proposée en considérant les secteurs identifiés ci-haut, afin d'équilibrer la clientèle à long terme suivant les capacités fonctionnelles de chaque établissement sur plusieurs années.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Comité de parents

Des lettres types seront proposées au conseil d'établissement pour distribution, mais la première réunion du Comité de parents sera le 14 octobre 2015.

15. Sorties éducatives

Aucune sortie

16. Sortie autour de l'école (CE2015-2016-902)

Il y a des élèves qui se déplacent occasionnellement autour de l'école comme pour aller à la bibliothèque ou au parc. L'autorisation du C.E. est nécessaire et les parents sont avisés préalablement à chaque sortie.

Il est proposé par Sophie Desnoyers d'approuver les sorties autour de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Activités parascolaires

Les activités Katag et Tourbifun ont été proposées. Vu le peu d'inscriptions, un seul groupe pour tous les âges a été créé pour Tourbifun. L'entreprise désire permettre aux élèves d'inviter un ami pour une séance. Il y a une préoccupation du Conseil d'établissement que l'invitation ne constitue pas une publicité aux enfants. Le conseil d'établissement demande que les parents aient autorisé une telle participation et accepte qu'une nouvelle campagne d'inscription soit effectuée. Le coupon d'invitation devrait toutefois être autorisé au préalable

18. Autres sujets

18.1 « Unis pour l'éducation publique » (CE2015-2016-903)

Il s'agit d'une présentation de la campagne Unis pour l'éducation publique à la demande de la Fédération des professeurs, afin de dénoncer les compressions. La campagne comporte deux volets, soit le port d'un macaron et l'envoi d'une lettre à Monsieur François Blais par les Conseils d'établissement, Comités de parents et syndicat local.

Il est proposé par Fanny Perras d'autoriser la signature de la lettre proposée par le président, au nom du Conseil d'établissement, et la transmettre à Monsieur François Blais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Patrick Bédard d'approuver la levée de l'assemblée à 21 h 17
(CE2015-2016-904)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patrick Bédard
Président

Karl Da Silva
Directeur